

CAHIER DES CHARGES

Vente aux enchères N° V01/FMD/2024

Objet : Vente aux enchères des équipements obsolètes et réformés de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca :

Vente aux enchères conclue entre les contractants :

Entre :

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca représentée par Madame la Doyenne, en qualité de Sous-Ordonnateur.

D'une part

ET

Nom et Prénom

(Personne physique CIN Personne morale

Statut :

Demeurant à :

Titulaire du compte N° :

Tenu à la banque :

D'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

 La Doyenne
Signé: Pr. Khilil Nadia

CHAPITRE I

CLAUSES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 1 : OBJET DE LA VENTE :

Il sera procédé , en séance publique , le 11/12/2024 à 11 heures au siège de la Faculté de Médecine dentaire de Casablanca (Rue Abou Alâa Zahr, Casablanca 21100), à la vente aux enchères des équipements obsolètes et réformés par soumission sous pli fermé et cacheté au plus offrant et au clauses et conditions générales suivantes, le matériel et mobilier de la faculté de Médecine Dentaire de Casablanca réparti comme suit :

Mobilier de bureau

N° Article	Désignation	Qté
1	bureau obsolète	2
2	fauteuil de bureau en cuir	6
3	fauteuil roulant	5
4	chaises en cuir	10
5	bureau	16
6	armoires des bureaux	3
7	armoire métallique	1
8	placard en bois grand 8 portes	1

Mobilier d'enseignements

N° Article	Désignation	Qté
1	Tables	40
2	siège de travail pour étudiants	32
3	chaises de classes	9
4	Chaises	4
5	tables métallique pour tp	4
6	tableau en bois	1
7	tabouret pour tp	7
8	bureau de tp	1

Matériel d'enseignements

N° Article	Désignation	Qté
1	Négatoscopes	19
2	négato multi système	1
3	Video projecteur petit	9
4	Video projecteur grand	2

Matériel divers

N° Article	Désignation	Qté
1	portique de détection	4
2	Clims	5
3	chauffe-eau	3
4	appareil de désinfection	5
5	Extincteur	22
6	appareil téléphonique de bureau	11

Matériel de bureau

N° Article	Désignation	Qté
1	Photocopieur	5

Autres

N° Article	Désignation	Qté
1	grillage fenêtres	19
2	rouleau fils électrique ingelic	6
3	barres inox cylindrique	10
4	barres métallique de Covid	50
5	poubelles métallique	5
6	Fenêtres	22
7	Double porte	1
8	chasse d'eau pour les toilettes	3
9	lavabo toilette	1
10	cadre métallique	4
11	tapis pour sport	20
12	Luminaire 4*18	371

ARTICLE 2 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS :

Chaque dossier présenté est mis dans un pli fermé cacheté portant :

1. Le nom, prénom (ou raison sociale) et l'adresse du concurrent ;
2. L'objet de la vente
3. La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis
4. Le numéro du lot concerné par l'offre.

Ce pli contiendra obligatoirement deux enveloppes distinctes :

A. La 1^{ère} enveloppe comprend :

1. La caution provisoire du montant de 1 000.00 DH (Mille DIRHAMS)
2. Le présent cahier des charges signé et cacheté à la dernière page et paraphé sur toutes les pages avec la mention lu et accepté écrite à la main

Le cahier de charge peut être retiré à partir du site web de la FMDC (<https://www.fmd-uh2c.ac.ma/>)

3. Les éléments d'identification du candidat :
 - S'il s'agit d'une personne morale : les statuts, le nom et prénom du représentant légal et son capital social ;
 - S'il s'agit d'une personne physique : une photocopie certifiée conforme à l'originale de la CIN

Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « caution provisoire- CIN -cahier des charges ».

B. La 2^{ème} enveloppe : l'offre financière qui doit comprendre :

1. Modèle de l'acte d'engagement ;
2. Modèle de bordereau des prix- détail estimatif ;
3. Modèle de déclaration sur l'honneur ;

NB : Le montant de l'acte d'engagement ainsi que le montant du bordereau des prix devront être écrits en chiffres et en lettres.

ARTICLE 3 : DELAI DE RECEPTION DES OFFRES :

La date limite de réception des offres est fixée pour le 11/12/2024 à 11 heures.

Toutefois, les concurrents peuvent remettre leurs offres au président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les offres qui parviennent postérieurement à la date et à l'heure d'ouverture des plis ne seront pas admises.

ARTICLE 4 : VISITE DU MATERIEL :

L'équipement obsolètes et réformés objet du présent cahier des charges peut être visité le 04/12/2024 à 11h00 au siège de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca.

ARTICLE 5 : ETAT DE MATERIEL ET MOBILIER :

Le mobilier et matériel dont il s'agit est mis en vente sans aucune garantie.

L'adjudicataire qui déclare bien le connaître, l'accepte dans l'état où il se trouve et ne pourra à aucun moment, sous aucun prétexte et pour quelque cause que ce soit prétendre à une indemnité ni renoncer à l'adjudication sous peine de perte de son cautionnement provisoire.

ARTICLE 6 : RESULTATS DE LA VENTE :

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca n'est pas tenue de donner suite à la présente mise en concurrence.

Aucun enchérisseur ne peut prétendre à l'indemnité dans le cas où ses propositions ne sont pas acceptées.

Le matériel et mobilier reforme objet de cette vente sera attribué au plus offrant.

Dans le cas d'offres égales, le lot sera attribué par le tirage au sort.

ARTICLE 7 : CAUTIONNEMENT :

Pour participer à cet appel d'offre, les enchérisseurs doivent constituer un cautionnement bancaire au profit de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca, le montant de ce cautionnement est Mille dirhams 1 000.00 DH

Le cautionnement peut être saisi par la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca :

- Si l'enchérisseur retire son offre pendant le délai de validité
- Si l'enchérisseur retenu manque à son obligation de donner suite à la présente vente ;
- Si l'enchérisseur retenu désiste d'effectuer le paiement ou n'a pas effectué le paiement avant la date fixée

ARTICLE 8 : DOMICILE DU TITULAIRE :

Le domicile de l'acquéreur de la vente qui découlera de cet appel d'offres est celui précisé dans son acte d'engagement. En cas de changement de son domicile au cours de la période d'exécution de ses obligations, il doit en aviser immédiatement la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca par fax et en faire confirmation par lettre recommandée.

ARTICLE 9 : DELAI D'EXECUTION :

L'acquéreur prendra les dispositions nécessaires pour récupérer l'ensemble des ventes qui en sera titulaire dans un délai de 3 (trois) jours après la notification de la cession du matériel ou mobilier.

L'enlèvement et le transport sont à la charge de l'acquéreur.

ARTICLE 10 : MODALITES DE PAIEMENT :

Le règlement du montant total de l'acte d'engagement se fera par le titulaire au plus tard deux jours (02) jours après la notification de la cession du matériel ou mobilier.

Le titulaire ne peut récupérer les mobiliers et matériels objets de la vente qu'après le versement de la somme totale de l'acte d'engagement au compte de la Faculté de Médecine

Dentaire de Casablanca N° 310780100302400412090151 ouvert à la trésorerie provinciale de Casablanca.

ARTICLE 11 : RESPECT DES LOIS EN VIGUEUR :

Tous les enchérisseurs doivent se conformer aux lois en vigueur au Maroc, notamment la législation du travail.

ARTICLE 12 : RESILIATION :

Si après la date limite d'enlèvement prévue, le matériel n'a pas été enlevé, la cession sera résiliée d'office, le cautionnement ainsi que le matériel non enlevé resteront acquis à la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca. Cette mesure sera appliquée sans avis préalable.

ARTICLE 13 : CONTESTATION :

En aucun cas la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca ne sera tenue pour responsable des accidents survenus, pour quelques causes que ce soit au personnel de l'attributaire et au matériel à l'occasion des manipulations du matériel vendu lors de son enlèvement.

Les litiges qui pourraient surgir à l'occasion de l'exécution du présent cahier des charges seront de la compétence exclusive des tribunaux de la ville de Casablanca.

CHAPITRE II BORDEREAU DES PRIX

Bordereau des prix (Détail estimatif)

N° Article	Désignation	Qté	P.U	P.T
1	<u>Mobilier de bureau, Mobilier d'enseignements, Matériel d'enseignements, Matériel divers, Matériel de bureau, Autres</u>	Ensembles		

Arrêté le présent bordereaux à la somme de ;

Page n° 11 et dernière du Cahier des charges relatif à Vente des Equipements obsolètes et réformés.,

La Doyenne de la faculté de Médecine Dentaire	Le Concurrent Cachet et signature Avec la mention lu et accepté
	

ANNEXES

ATTESTATION DE VISITE DU MATERIEL

Nous soussignés,

En qualité de :

Attestons par la présente que nous avons visitée les différents dépôts ou les équipements réformés sont stockés à la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca. Et que nous avons parfaite connaissance de la nature et des conditions et difficultés d'exécution des prestations pour les avoir personnellement à la composition de redevance, et avoir obtenu toutes les précisions utiles.

Cette attestation a été établie en vue de soumissionner pour **Vente aux enchères N°V01/FMD/2024** relatif à : **Vente aux enchères des équipements obsolètes et réformés de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca :**

Mobilier de bureau, Mobilier d'enseignements, Matériel d'enseignements, Matériel divers, Matériel de bureau,

Fait à Casablanca le,

Cachets et signatures

Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca

Le Soumissionnaire

ACTE D'ENGAGEMENT

A- Partie réservée à l'Administration :

Vente aux enchères N°V01/FMD/2024 du 11/12/2024 à 11h00

Objet du marché : Vente aux enchères des équipements obsolètes et réformés de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca :

Mobilier de bureau, Mobilier d'enseignements, Matériel d'enseignements, Matériel divers, Matériel de bureau,

B- Partie réservée au concurrent :

a) Pour les personnes physiques :

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :

Affilié à la C.N.S.S. sous le n° :

Inscrit au registre du commerce de (Localité)

sous le n°

N° de patente.....

b) Pour les personnes morales :

Je, soussigné..... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et

Forme juridique de la société)

Au capital de :

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu.....

Affiliée à la C.N.S.S. sous le n°.....

Inscrite au registre du commerce..... (Localité)

sous le n°

N° de patente.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu(s) de ma signature un bordereau de prix et un détail estimatif ou la décomposition du montant global établi(s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- montant:..... (En lettres et en chiffres) ;

Fait à le.....

(Signature et cachet du concurrent)



















